

MASTER MENTION ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

PARCOURS ARTISTES DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

S8

UE2 Projet et pratique artistique

Présentation

3 sessions (fin janvier, mi-mars, fin avril) de 4 jours comprenant :

- > des cours théoriques (Cours Sociétés traditionnelles en question) 3 x ½ journée
- > un séminaire (mise en commun de l'avancée des travaux) 1 x ½ journée
- > des rencontres, des interventions (avec des professionnels) 2 x ½ journée
- > masterclasses 2 x ½ journée

12 crédits ECTS

Volume horaire

Autres : 34h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Autre nature		100%	Voir Pont Supérieur

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Autre nature		100%	Voir Pont Supérieur